

LE 20 OCTOBRE 2011 1ÈRES ÉLECTIONS GÉNÉRALES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

A la suite des accords de Bercy, signés en 2008 par 6 organisations syndicales dont la CGT, la loi du 5 juillet 2010 a modifié en profondeur les modalités du dialogue social dans la Fonction publique.

Le 20 octobre 2011, tous les agents titulaires et non titulaires de la Fonction publique d'Etat et hospitalière sont appelés à participer aux premières élections générales de la Fonction publique.

Cette consultation permettra d'élire pour 4 ans les représentants des personnels dans les comités techniques ministériels et locaux, les comités d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail ainsi que dans les commissions administratives paritaires ou les commissions consultatives paritaires. Elle servira aussi à apprécier l'audience des différents syndicats pour la répartition des sièges dans les Conseils Supérieurs de l'Etat et de l'Hospitalière ainsi qu'au conseil commun de la Fonction publique, instance nouvellement créée.

Elle va déterminer les syndicats reconnus représentatifs qui pourront, à ce titre, participer à des négociations. Il s'agit là d'une autre innovation qui permet la négociation d'accords sur la plupart des sujets intéressants la vie au travail des agents et ce à tous les niveaux de la Fonction publique, accords qui, demain, ne seront validés que s'ils sont majoritaires.

Ces élections vont donc jouer un rôle majeur pour défendre vos missions et faire valoir vos droits. Prolongement de l'action collective, votre vote sera déterminant pour faire vivre la démocratie sociale.

Il s'agit d'un véritable bouleversement. La CGT s'en félicite. A tous les niveaux, l'intervention et les choix des agents vont être renforcés.

A tous les niveaux, la démocratie sociale et la représentativité syndicale vont être interrogées et vivifiées.

La CGT approuve ces évolutions et elle compte, avec vous, s'y impliquer totalement.

QUELLES INSTANCES VONT ÊTRE RENOUVELÉES ?

- ▶ Toutes les CAP locales et nationales
- ▶ Tous les comités techniques locaux et nationaux
- ▶ Le Conseil Supérieur de la Fonction publique de l'Etat sera constitué par l'agrégation des voix obtenues par chaque syndicat aux élections des CT ministériels. Seront également comptabilisées pour cette instance, les voix des fonctionnaires d'autres organismes tels la Poste ou France Telecom.
- ▶ Les élections aux comités techniques serviront également à renouveler la composition des comités d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail, les comités nationaux d'action sociale, et toutes les commissions qui en découlent (secours, prêts, logements, cantines, formations...).

Pourquoi voter CGT ?

Comme tous les salariés, les personnels des Finances Publiques ont des intérêts communs et particuliers à défendre et la CGT favorise les convergences d'actions et d'intérêts. Elle vise une égalité de traitement sur l'ensemble du Territoire par la lutte pour la défense et le développement des services publics.

Pour la CGT, l'Etat doit avoir recours à l'emploi de salariés titulaires selon les besoins et non d'emplois précaires qui placent les personnes dans des situations d'instabilité et d'incertitudes inacceptables.

La CGT et ses militants se trouvent au cœur des enjeux de la société. Grâce à sa présence dans tous les champs professionnels, la CGT est bien placée pour s'emparer des problématiques qui concernent les conditions de vie et de travail des salariés.

La CGT avec vous, dans vos services et sur votre lieu de travail, entend construire un syndicalisme capable de mettre en mouvement le plus grand nombre, pour imposer d'autres choix. Agir ensemble, dans le souci de l'unité, pour des revendications largement partagées car élaborées démocratiquement, c'est pour nous la voie syndicale vers des avancées sociales à la hauteur de vos attentes.

La détermination de la CGT à faire aboutir des propositions concrètes dans tous les espaces de dialogue social ne peut déboucher que si elle s'accompagne du soutien et de la mobilisation des personnels. En renforçant le poids de la CGT, vous lui donnerez encore plus de moyens pour faire entendre vos revendications, vous défendre et faire valoir les valeurs de la Fonction publique.

Au-delà de la poursuite des luttes, grèves et manifestations, vous pouvez aussi participer au déploiement d'un syndicalisme **d'action et de rassemblement**

Militants de terrain, les élus CGT défendent l'idée que les personnels sont les mieux placés pour améliorer les conditions de carrière et les conditions de travail.

Nos élus, sur la base de l'intérêt du service public et des personnels, allient défense individuelle et collective en accord avec les valeurs historiques de la CGT.

Ils défendent chaque dossier avec l'éclairage du contexte social : suppressions d'emplois, blocages de mutations, déréglementation, démantèlement du statut de la Fonction publique, autoritarismes et harcèlements. **C'est pourquoi, la CGT défend le paritarisme contre la casse du statut prévue et mise en œuvre par la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques).**

COMMENT VOTER.....CGT !!!

● Attention, le 20 octobre on vote trois ou quatre fois : une fois pour les élections en Comité Technique Ministériel (CTM), une fois pour les élections en Comité Technique Local (CTL), une fois pour les élections en CAP nationales (CAPN) et, pour les agents, contrôleurs et inspecteurs une fois pour les élections en CAP locales (CAPL).

● Pour chacun de ces scrutins, il existe 3 modalités de vote :

- le vote direct à l'urne pour les agents travaillant dans les sites de plus de 30 agents.

- le vote groupé pour les agents travaillant dans tous les autres services : pour chacun des scrutins, l'électeur insère son bulletin de vote dans la première enveloppe, place cette enveloppe dans l'enveloppe pré-imprimée, qu'il cache, signe et remet à son chef de service et émerge la liste d'électeurs du scrutin concerné.

- le vote par correspondance pour les agents absents (congés annuels, congés maladie, mission, ...) le 20 octobre

● Attention aux couleurs : matériel de vote blanc pour le CTM, rose pour le CTL, bleu pour les CAPN, vert pour les CAPL.

● Tous les agents votant par correspondance devront recevoir le matériel de vote avant le scrutin, et le renvoyer (enveloppe pré-affranchie avec adresse de destination) de manière à ce qu'il parvienne à leur section de vote au plus tard le 20 octobre avant la clôture du scrutin.

● Pour les votants par correspondance, ne pas oublier d'adresser les 3 enveloppes (enveloppe contenant le bulletin de vote sans inscription, enveloppe avec nom prénom et signature du votant, enveloppe pré-affranchie) dans les délais.



- Il s'agit d'un scrutin de liste : les électeurs ne peuvent voter que pour une liste entière, sans radiation ni adjonction de noms et sans modification de l'ordre de présentation des candidats, sous peine de nullité.

NOS CANDIDATS AU COMITE TECHNIQUE

<p>La fusion de la DGI et de la DGCP a été imposée par le président de la république comme emblème de la RGPP. La CGT n'a pas cautionné ce diktat. Elle œuvre donc au quotidien pour que les droits et garanties des agents soient préservés voire améliorés.</p> <p>Dans le cadre des premières élections communes de la DGFIP, la CGT a la volonté d'être au plus près de la réalité quotidienne de tous les agents.</p> <p>Pour cela, les candidats de la CGT sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> des agents des deux filières représentant les différents services de la DDFiP et des différents grades du cadre supérieur à l'agent berkani des collègues réellement présents dans leurs services ; des élus sortants qui ont l'expérience des règles de gestions des deux filières ; de jeunes militants motivés pour intégrer nos équipes ; des candidates en proportion de la féminisation de la DDFiP. 	Albert CORNIC	B	Brest SIE
	René SALIOU	B	Brest SIP Recouvrement
	Pascal GUYOMARD	B	Brest Paierie Départementale
	Roger HERE	B	Morlaix SIP
	Florence LOUARN	C	Cahaix Trésorerie
	Jean-Paul CAM	B	Brest SIP
	Jean-Luc CAPELLE	A	Morlaix ICE
	Monique GENTRIC	C	Quimper SIE
	Béatrice PORTE	B	Quimper Hypothèques
	Florence HERE	C	Morlaix SIP
	Claude QUERE	A +	Brest SIE
	Philippe GALON	C	Brest SIP
	Brigitte LE JONNY*	Berkani	Brest Restaurant administratif
	Gaëlle JACOB	C	Brest CPS
	Denise TRANVOUEZ	B	Brest SIE
	Xavier NICOL	C	Quimper Hypothèques
	Marie-Françoise JACOPIN	B	Brest Trésorerie générale
	Claude TRANVOUEZ	C	Brest Redevance
	Philippe AUZILLAUD	C	Morlaix SIP
	Jacqueline MILIN	B	St Renan Trésorerie



LES CANDIDATS DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES du Finistère

CAPL N°1	CAPL N°2	CAPL N°3
INSPECTEUR	CONTROLEUR PRINCIPAL	AAPFP 1ère CLASSE
Jean-Luc CAPELLE Morlaix	René SALIOU Brest	Monique GENTRIC Quimper
Cécile GARRIGUES Brest	Jean Paul CAM Brest	Claude TRANVOUEZ Brest
Michel BARS Brest	Serge MIKLASZ Brest	Florence HERE Morlaix
Jean François SIMIER Quimper	Pascale GUYOMARD Brest	Élisabeth VEILLET Quimperlé
Maryline DERRIEN-APOLLONI Morlaix	CONTROLEUR 1ère Classe	AAPFP 2ème CLASSE
Monique GARNIEL Quimperlé	Denise CAM Brest	Philippe AUZILLAUD Morlaix
Yves BODENAN Quimper	Marie Françoise JACOPIN Brest	Myriam BERVAS Quimper
Eric TERROM Brest/Morlaix	Annie JEZEQUEL St Renan	Virginia LE GUEN Douarnenez
	Thierry ANNE Brest	Xavier NICOL Quimper
	CONTROLEUR 2ème CLASSE	AAPFP 1ère Classe
	Christian ABGUILLERM Pont Croix	Florence LOUARN Carhaix
	Sophie FERELLOC Brest	Bastien PIROU Brest
	Sylvie Allain Carhaix	Cédric GOEURY Brest
	Michelle PENAUD Morlaix	Gaëlle JACOB Brest

ÉLECTIONS 2011
VOUS NE VOULEZ PAS
VOUS RETROUVER À POIL ?

**VOTEZ
POUR**



FEMMES-HOMMES

même travail,
même salaire !

MA RETRAITE

Je la veux
pleine
et entière !

MATERNITÉ

je veux retrouver
mon poste !

TEMPS PARTIEL

je veux le
choisir !

**ENSEMBLE
GAGNONS L'ÉGALITÉ**



Une force
à vos côtés

www.cgt.fr

